

VOIX DU NORD - SENINGHEM

Dernière ligne droite avant l'ouverture du bistrot du village

À quelques jours de l'ouverture, prévue pour le 1er décembre, nous avons pu visiter en avant-première les locaux du bistrot de Seninghem avec les nouveaux locataires, Vincent et Marie-Céline Provence.

Par F. W. (Clp) | Publié le 20/11/2017



Christian Tellier, maire, Claudine Morville, adjointe, devant l'entrée du bistrot avec les employés communaux et le couple Provence à droite.

L'histoire

Le 2 août 2016, [Seninghem rachète la dernière licence IV du village](#) à Bernard Pillier. Depuis, et sans subventions, les employés communaux travaillent à la transformation [des dépendances de la mairie en bistrot-épicerie](#). Des bénévoles s'investissent également dans les travaux ; les sanitaires et l'électricité sont confiés à des entreprises spécialisées. Sur 76 mètres carrés, il deviendra « *le seul commerce le long de la vallée de l'urne à l'eau* » – qui comprend Bayenghem-les-Seninghem, Seninghem et Coulomby –, commente le maire, Christian Tellier.

Le bistrot-épicerie

À compter de début décembre, la partie épicerie proposera des produits de dépannage – huile, pâtes, riz, hygiène –, un dépôt-vente de producteurs locaux – bière, yaourts de la coopérative de Vieil-Moutier –, de pains spéciaux, la presse et un relais colis. Côté bistrot, où quarante places seront offertes, des bières bouteilles issues des brasseries locales (Funké, Anosteké, Houilloise) sont annoncées, ainsi que le retour de la Sernia – dont seuls les anciens peuvent se souvenir. De nombreuses soirées sont à venir : retransmission de matchs sur écran géant, soirées thématiques – fléchettes ou retro-games le mercredi ou le samedi.



Marie-Céline et Vincent Provence, Christian Tellier et Claudine Morville profite du beau bar récupéré par la mairie.

Les locataires

Le couple Provence connaît bien la commune puisque Marie-Céline y a grandi et, fait du hasard, a eu comme instituteur un certain Christian Tellier. Vincent Provence a une formation de chimiste. Il a été responsable de laboratoire à Lyon et Paris avant de devenir ambulancier jusqu'en 2006. Il se lance alors dans la création de sites Internet. Il cherchait un magasin, une vitrine pour se poser et se lancer dans une nouvelle aventure. « *Sans l'aide de la mairie, je n'aurais jamais pu m'installer* », explique-t-il. Avec un loyer de 150 euros mensuel, sans crédit ni remboursements à prévoir, il peut sereinement prendre les rênes du commerce. Il ouvre sous le statut d'autoentrepreneur, « *un statut qui offre aussi des facilités* ».

Le nom

Il reste un dernier point à régler : trouver un nom à l'établissement. Le maire a proposé à ses administrés de se prononcer en déposant leurs idées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Bistrot-épicerie, rue Principale à Seninghem. Ouvert du lundi au dimanche de 8 h à 20 h (les horaires seront affinés au fil du temps).